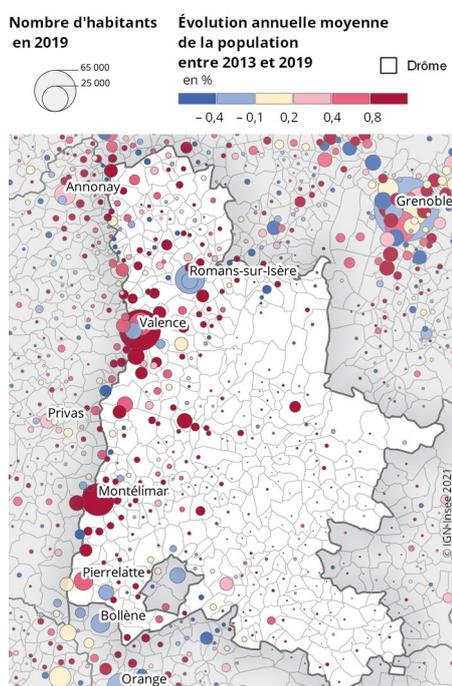


## Communiqué de presse

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie les populations légales de toutes les communes de la région

### Département de la Drôme : 516 762 habitants

Une croissance démographique soutenue, grâce à l'attrait de nouveaux habitants



### Chiffres-clés



	Drôme	Région
Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	516 762	8 042 936
Taux de croissance annuel moyen 2013-2019	+ 0,7 %	+ 0,6 %
<i>Solde naturel</i>	+ 0,2 %	+ 0,3 %
<i>Solde migratoire</i>	+ 0,5 %	+ 0,3 %
Taux de croissance annuel moyen 2008-2013	+ 0,7 %	+ 0,8 %
<i>Solde naturel</i>	+ 0,4 %	+ 0,4 %
<i>Solde migratoire</i>	+ 0,3 %	+ 0,3 %

## **Les 5 communes les plus peuplées**

Commune	Population		
	2008	2013	2019
Valence	64 484	61 767	64 749
Montélimar	34 847	36 643	39 818
Romans-sur-Isère	33 440	33 632	33 098
Bourg-lès-Valence	18 356	19 351	19 792
Pierrelatte	12 893	12 936	13 510

Source : Insee, Recensements de la population 2008, 2013 et 2019

## **Les 5 communes en plus forte croissance parmi les communes de plus de 5 000 habitants**

Commune	Population 2019	Évolution 2013-2019		
		Ensemble	Solde naturel	Solde migratoire
Chatuzange-le-Goubet	5 934	+ 2,5 %	+ 0,7 %	+ 1,8 %
Saint-Rambert-d'Albon	6 758	+ 1,7 %	+ 0,6 %	+ 1,1 %
Portes-lès-Valence	10 680	+ 1,5 %	+ 0,4 %	+ 1,2 %
Montélimar	39 818	+ 1,4 %	+ 0,4 %	+ 1,0 %
Donzère	5 921	+ 1,3 %	+ 0,6 %	+ 0,7 %

Source : Insee, Recensements de la population 2013 et 2019

### **Note méthodologique**

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2013-2019) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2013-2019) et une période de cinq ans (2008-2013) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

**Retrouvez les populations légales  
de toutes les communes de France  
ainsi que leurs évolutions sur [insee.fr](https://www.insee.fr)**

#### **Contact presse**

**Nathalie Camus**  
**04 78 63 26 96**  
**[dr69-sed-conseil-media@insee.fr](mailto:dr69-sed-conseil-media@insee.fr)**